

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/10027
7 décembre 1970

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 7 DECEMBRE 1970, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'HAITI AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander que la délégation d'Haïti soit autorisée à participer, sans droit de vote, à la discussion du Conseil sur le rapport de la Mission spéciale du Conseil de sécurité en République de Guinée constituée en vertu de la résolution 289 (1970).

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Marcel Chs. ANTOINE
